

# Les mouvements étudiants : rapports avec les jeunesses et la société

*Students movements: relationships with youths and society*

---

**ROBI MORDER**  
Président du Germe

RECIBIDO: NOVIEMBRE DE 2011  
ACEPTADO: NOVIEMBRE DE 2011

**Resume:** Dans un numéro consacré à l'histoire des jeunes et de la jeunesse, est-il bienvenu d'évoquer les mouvements étudiants ? Les champs de l'action militante estudiantines ont été négligés tant par l'histoire que la sociologie de la jeunesse. Le manque de références et de distance historiques nuit à l'analyse comme à la synthèse : là où le sociologue voit de la « nouveauté », l'historien peut au contraire signaler les récurrences. L'enjeu est de repérer les véritables changements, d'en comprendre les causes et les effets. Nous tentons de définir la place spécifique étudiante dans ce qu'on appelle « la jeunesse », puis d'étudier l'exemple français par une approche comparative, continuer sur les tendances – et les obstacles – à l'autonomie des mouvements étudiants, pour conclure sur les effets considérables de la massification de l'enseignement supérieur tant sur les mouvements étudiants que sur la société.

**Mots clés:** Action collective, enseignement supérieur, étudiants, internationales étudiantes, jeunesse, militantismes, mouvements étudiants, syndicalisme

**Abstract:** Should student movements be included in a journal issue devoted to the history of youth and youth issues? The various forms student militancy has taken over time have often been overlooked by both historians and sociologists specialized in this field. Lack of historical references and distancing has undermined efforts at analyzing as well as synthesizing this body of experience. With a view to filling this gap, this article seeks to excavate the causes and consequences of the long-term transformation of student movements and to highlight the specifics of the student situation within the larger social category of youth. Using the French situation as the basis for an international comparison, this article explores the trends toward, and the obstacles to, the development of autonomous student movements and sheds new light on the role played by the democratization of higher education on both student movements and society at large.

**Keywords:** Collective action, university, students, international students organisations, youth, militancy, students movements, trade-unionism

Dans un numéro consacré à l'histoire des jeunes et de la jeunesse, est-il bienvenu d'évoquer spécifiquement l'histoire des étudiants, et de manière plus précise, les mouvements étudiants ? Ne s'agit-il pas d'un côté d'un « tout » (les jeunes) et d'une composante particulière (les étudiants) ? L'usage des termes varie selon les époques et les lieux. Par exemple, en France, au XIX<sup>e</sup> siècle, quand l'on parle de la « jeunesse », l'on considère en réalité « la jeunesse des écoles »<sup>1</sup>. La manifestation du 11 novembre 1940 à l'Arc de Triomphe à Paris – premier acte de résistance publique contre l'occupant nazi – est considérée comme une date du mouvement étudiant<sup>2</sup>, alors qu'elle est composée à 90% de lycéens. Dans les années 1960, les émissions radiophoniques, la presse en direction des jeunes concerne beaucoup les lycéens<sup>3</sup>. Si l'on prend dans ce pays les deux grandes grèves générales de 1936 et de mai et juin 1968, on parle bien sûr de la révolte de la jeunesse en 1968 en référence aux manifestations étudiantes, mais quand il s'agit de 1936 l'on néglige la jeunesse ouvrière et travailleuse pourtant à l'avant-garde des manifestations et des occupations d'usines<sup>4</sup>.

Nous sommes en effet là dans le domaine de la représentation qu'une société se fait de ses jeunes, de ses étudiants, image qui est liée à la fois à la sociologie des jeunes et des étudiants comme à l'existence (ou non) de mouvements, organisations, tendant à structurer, à représenter ces groupes sociaux.

Les champs de l'action militante structurée – et à vocation structurante – ont pourtant été négligés tant par l'histoire que la sociologie de la jeunesse. La lecture des travaux et publications recensés dans « jeunes, état des recherches »<sup>5</sup>, travail d'un sociologue ayant balayé largement dans les écrits d'autres disciplines, en est un révélateur : peu d'éléments sur les étudiants, peu d'éléments sur les mouvements de jeunes et de jeunesse. C'est la raison d'être du réseau du GERME (voir encadré) que d'explorer ce champ de recherche encore largement en friche.

<sup>1</sup> Jean-Claude CARON, *Génération romantiques : les étudiants de Paris et du Quartier Latin, 1815-1851*, Paris, Armand Colin, 1991.

<sup>2</sup> Alain MONCHABLON, « La manifestation à l'Etoile du 11 novembre 1940 », in *Vingtième siècle*, revue d'histoire, n° 110, 2011/2

<sup>3</sup> Anne-Marie SOHN, *Âge tendre et tête de bois. Histoire des jeunes des années 1960*. Paris, Hachette Littératures, 2001,

<sup>4</sup> Gilles LE BEGUEC, Jean-Philippe LEGOIS, Cédric MELETTA, Robi MORDER, (coord.), « Jeunes et engagements d'un mai à l'autre, France 1936-1968, in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, avril-juin 2004.

<sup>5</sup> Gérard MAUGER, *Les jeunes en France, état des recherches*, Paris, Documentation française, 1994.

<sup>6</sup> Emile COPFERMANN, *La génération des blousons noirs*, Paris, Maspéro, 1962.

En réalité, la recherche sociologique a été souvent suscitée par les besoins des politiques publiques de l'Etat, et par des « événements » marquants, des mobilisations de jeunes, qui en retour ont un effet sur les préoccupations des administrations et du personnel politique. Ainsi, la jeunesse est le plus souvent associée – quand elle se manifeste – à la « déviance », voire à la « délinquance ». Les « blousons noirs » des années 1960<sup>6</sup>, les « émeutes de banlieue » en 2005<sup>7</sup> par exemple ont fait couler beaucoup d'encre, permis de débloquent des crédits de recherche pour des enquêtes, entretiens, observations de terrain. Un autre domaine de préoccupation des politiques, qui a également donné lieu à des recherches sociologiques est celle de l'emploi. Jeunesse et chômage sont associés (ce qui sont parfois aussi reliés à la déviance et à la délinquance que l'on vient d'évoquer), ce qui a comme conséquence de considérer les jeunes chômeurs et précaires « à part » du monde du travail. La sociologie suit ainsi, dans une certaine mesure, les politiques de l'emploi qui tendent à séparer les jeunes des autres salariés, ce qui a pu conduire des juristes du travail à analyser que les politiques d'insertion (concernant d'abord les jeunes) et de l'emploi ont affaibli le droit du travail, en segmentant la collectivité salariale soumise aux mêmes règles en différents segments.

Dans les analyses des explosions juvéniles, des conflits mettant aux prises jeunes précaires et employeurs, repérer la présence militante, ou l'action organisée de mouvements a été sous-estimée. Quelques exceptions, qui nous ramènent d'ailleurs aux mondes étudiants, puisque les secteurs dans lesquels des chercheurs se sont penchés sur la question des « usages sociaux des petits boulots », sont des secteurs à forte main d'œuvre estudiantine, comme les « fast food », la restauration rapide, où les mouvements syndicaux de salariés et d'étudiants étaient conjointement engagés<sup>8</sup>.

Le manque de références et de distance historiques nuit pourtant à la l'analyse comme à la synthèse. Là où le sociologue voit de la « nouveauté », l'historien peut au contraire souligner, sinon les continuités, du moins les répétitions. Les historiens qui ont eu à faire à la « jeunesse délinquante », à « l'éducation spécialisée »<sup>9</sup> attestent, archives à l'appui, du caractère récurrent de la façon dont la société considère les jeunes comme une « classe dange-

<sup>7</sup> Gérard MAUGER, *L'émeute de novembre 2005. Une révolte protopolitique*, Paris, Les éditions du Croquant, 2006.

<sup>8</sup> « Etudiants en fast-food, les usages sociaux d'un « petit boulot », *Travail et emploi* n° 83, 2000.

<sup>9</sup> Un réseau spécialisé existe, le CNAHES (Conservatoire national des archives et de l'histoire de l'éducation spécialisée).

reuse ». De même, on est frappé de lire les inquiétudes sur la « baisse du niveau scolaire » quasiment dans les mêmes termes, en 1919 au congrès de l'UNEF<sup>10</sup>, dans les années 1930, dans les années 1970 ou aujourd'hui. La crainte du chômage est tout aussi présente dans les discours et la presse des mouvements étudiants dans les années 1930 (« encombrement des carrières » dit-on<sup>11</sup>, comme l'on évoque aussi « le prolétariat intellectuel<sup>12</sup> »), en 1968, dans les années 1980 et aujourd'hui. Tout comme en 1932 le « Bureau universitaire de statistiques » est créée par l'UNEF, <sup>13</sup>, en 1995 l'Etat et les organisations étudiantes fondent l'AFIJ (association pour favoriser l'insertion des jeunes). Le syndicalisme étudiant tente de bâtir avec les pouvoirs publics des instruments favorisant l'entrée dans le marché du travail des diplômés.

Le thème du désengagement, du repli sur soi des jeunes revient de manière cyclique. Un colloque de la FNSP en 1962 se penche sur « la dépolitisation, mythe ou réalité »<sup>14</sup>, à la veille de Mai 1968 un éditorialiste du quotidien *le Monde* titre « La France s'ennuie »<sup>15</sup>, quelques semaines avant le mouvement contre la réforme Devaquet, à l'automne 1986 les magazines s'interrogent sur la passivité de la « bof génération<sup>16</sup> ».

Les récurrences sont bien à rappeler, mais l'enjeu bien évidemment ne consiste pas à souligner que « rien ne change ». Bien au contraire il convient de repérer – en rappelant les continuités – ce qui constitue les véritables changements et d'en comprendre les causes et les effets.

Nous allons tenter, dans cette contribution, d'approcher cet objet par quatre chemins. Tout d'abord tenter de définir la scène spécifique étudiante dans le vaste théâtre de la jeunesse, puis d'aborder l'exemple français au prisme de la comparaison internationale, continuer sur les tendances – et les obstacles – à l'autonomie relative des mouvements étudiants, pour conclure sur les effets considérables de la massification des effectifs dans l'enseignement supérieur.

<sup>10</sup> *Fêtes universitaires du VIIIème congrès national et interallié de l'Union nationale des associations d'étudiants*, Strasbourg, 1919, Archives AFGES, Strasbourg.

<sup>11</sup> Didier FISCHER, « L'UNEF de l'entre-deux-guerres », in *Les Cahiers du Germe spécial* n° 3, 1998.

<sup>12</sup> Louis GUIRAL, « Le chômage des cerveaux », dans un dossier « Le vrai danger de l'Europe, le prolétariat intellectuel », *La revue des vivants*, 6ème année, n° 5, mai 1932.

<sup>13</sup> Il devient ensuite ONISEP, organisme public d'information et d'orientation.

<sup>14</sup> Voir notamment la contribution de Raoul GIRARDET, « Le problème de l'engagement politique en milieu étudiant », in *Cahiers de la FNSP*, n° 120, 1962

<sup>15</sup> Pierre VIANSON-PONTÉ, *Le Monde*, 15 mars 1968

<sup>16</sup> Sophie COIGNARD, Christian MAKARIAN, « La génération du pragmatisme », *Le Point*, n° 742, 8 décembre 1986.

## LES ÉTUDIANTS, DES JEUNES COMME LES AUTRES ?

Les étudiants sont des jeunes - si l'on excepte les adultes qui font, ou reprennent des études dans le cadre de la formation continue ou permanente - ils ont en commun avec les autres jeunes l'âge. En règle générale, la tranche concernée était celle des « 15-25 ans », mais avec « l'allongement de la jeunesse » les chercheurs y incluent désormais les moins de 30 ans, ce qui correspond à « l'allongement de la jeunesse »<sup>17</sup>. Mais les étudiants sont « une jeunesse pas tout à fait comme les autres<sup>18</sup> » ?

Les étudiants ont une spécificité : il font partie de la jeunesse scolarisée. Collégiens, lycéens, étudiants, sont en formation initiale, et sont classés dans les statistiques en dehors de la « population active ». En effet, aux yeux des classements administratifs, comme du droit du travail, les lycéens, les étudiants sont considérés comme « inactifs », contrairement aux jeunes salariés et aux jeunes chômeurs présents sur le marché du travail. Les jeunes scolarisés ont la particularité d'être regroupés dans des établissements d'enseignement où ils constituent la population dominante. Alors que dans les entreprises, les quartiers les « jeunes » sont en minorité, dispersés dans leurs multiples lieux de travail et d'habitation sous leurs multiples statuts, les écoles, lycées, facultés sont des lieux quasi-exclusivement composés de jeunes. Là ils sont confrontés à des conditions d'études plus favorables à leur action collective : horaires d'études, salles de cours. La communauté, même relative, de situation facilite les conditions d'une communauté d'expression et d'action.

Les étudiants se distinguent enfin des autres jeunes scolarisés en ce qu'ils jouissent d'une plus grande liberté, leur « temps des études »<sup>19</sup> est moins contraignant que celui des lycéens soumis à des contrôles administratifs et parentaux. L'étudiant est certes désormais majeur<sup>20</sup>, mais indépendamment de cet aspect juridique, l'Université représente un espace de liberté dans le choix des matières, la possibilité de ne pas assister aux cours magistraux. Surtout, elle représente un espace de liberté intellectuelle qui semble autoriser les expéri-

<sup>17</sup> Alessandro CAVALLI, Olivier GALLAND, *L'allongement de la jeunesse*, Arles, Actes-sud, 1994. Olivier GALLAND « Entrer dans la vie adulte : des étapes toujours plus tardives, mais resserrées », in *Economie et statistique*, n° 337-338, 2000.

<sup>18</sup> Françoise TÉTARD, « Les étudiants, une jeunesse pas tout à fait comme les autres », in Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

<sup>19</sup> Michel VERRET, *Le temps des études*, Paris, Honoré Champion, 1975.

<sup>20</sup> L'âge de la majorité politique a été amenée à 18 ans en 1974

mentations, les débats, les remises en cause. Certes, à l'heure de la massification, les exigences liées à « l'insertion professionnelle » relativisent dans la pratique les contenus de type humaniste. Les « grandes écoles » et les « classes prépa » en dehors des universités, les « instituts universitaires de technologie », les formations dites professionnalisantes (DESS, Master pro)<sup>21</sup> sont éloignés du modèle universitaire classique, il n'en demeure pas moins que cette dimension humaniste d'une université critique demeure forte dans les représentations sociales, mentales tant dans la société que chez les étudiants<sup>22</sup>.

Ce statut particulier est d'abord accordé aux étudiants par les autorités politiques et administratives au tournant du siècle dernier. Minorité « d'héritiers », et minorité dans la minorité étudiants « méritants » issus des couches populaires, la mission que la société leur assigne est celle d'être une élite dirigeante de l'Etat et des professions. En France, la III<sup>ème</sup> République appuie la naissance et l'existence des associations générales, conçues comme des lieux de sociabilité et d'apprentissage des responsabilités, complément indispensable à la formation universitaire. Ainsi, Emile Durkheim, explique :

« Ces masses énormes de jeunes gens ne pouvant rester à l'état inorganique, il faut que l'étudiant [...] ne se sente pas perdu dans la foule anonyme [...] de multiples groupes se sont créés pour cela. Il y a d'abord l'AG des étudiants de Paris qui joue ce rôle de défense des intérêts communs »<sup>23</sup>.

Il en va de même en Grande Bretagne, aux USA, au Canada où, sous des formes différentes, les autorités académiques encouragent l'associationnisme étudiant. Cela ne va pas sans tensions : de nombreux professeurs sont réticents à l'idée de traiter leurs étudiants comme des partenaires à égalité dans le cadre d'une même communauté universitaire et refusent de voir les représentants des associations étudiantes siéger dans les différents conseils de la vie des facultés. En France, un décret de 1922 autorise la présence de deux élus étudiants pour défendre leurs collègues devant les conseils de discipline, mais rien de plus. Il faut attendre 1968 pour que La Loi Faure reconnaisse enfin le droit pour les étudiants d'être représentés par des délégués élus dans les conseils d'université. Néanmoins, dans l'entre-deux-guerres et sous toute la IV<sup>ème</sup> Ré-

<sup>21</sup> Ce sont des diplômes professionnels spécialisés de troisième cycle : diplômes d'études supérieures spécialisées, master professionnels,

<sup>22</sup> Robi MORDER, « Les mouvements étudiants face aux questions de l'insertion et de la professionnalisation », Contribution présentée au Colloque du RESUP, « L'enseignement supérieur et les marchés du travail », Dijon, 19 et 20 juin 2008.

<sup>23</sup> Emile DURKHEIM, « Histoire de l'Université à Paris », *La vie universitaire à Paris*, Paris, Armand Colin, 1918, p. 20.

publique, les autorités académiques considèrent que les présidents des AGE sont des interlocuteurs, et une place leur est accordée depuis 1936 dans la gestion des « œuvres » (restaurants universitaires, logement étudiant). Le parlement autorise même la gestion étudiante de la sécurité sociale, par une mutuelle étudiante créée pour ce faire. Il n'est pas difficile pour le bureau de l'UNEF d'être reçu, parfois même sans rendez-vous, par le ministre. Aucun traitement aussi privilégié n'est accordé aux élèves de l'enseignement secondaire, encore moins aux jeunes travailleurs. Malgré l'augmentation des effectifs étudiants dans l'entre-deux-guerres, et celle plus importante encore des années 1950, les gouvernants traitent ces étudiants comme étant leur propre progéniture. Malgré des manifestations, des outrances – « il faut bien que jeunesse se passe », l'élite politico-administrative considère que ces étudiants sont du même monde qu'eux. La méfiance que les directions confédérales de salariés manifestent envers les étudiants en 1968 s'appuie d'ailleurs sur le sentiment diffus chez les ouvriers et employés que les « étudiants gauchistes » d'aujourd'hui sont les patrons de demain<sup>24</sup>.

C'est cette future « élite » et sa représentation syndicale, L'UNEF, en contestant le système, s'émancipant de la tutelle académique, que ce soit en 1945/1946 en prenant le « tournant syndical », ou quand elle s'oppose à son gouvernement pendant la guerre d'Algérie, qui entend « *vouloir se placer, comme ils [les étudiants] l'ont fait si souvent au cours de notre histoire, à l'avant-garde de la jeunesse française* », <sup>25</sup>.

Ainsi, cette minorité de la jeunesse (entre 1945 et 1968, l'on passe de 140 000 à 500 000 étudiants certes, mais les 15-25 ans sont plus de 15 millions) a fait sienne – en la pervertissant – la mission dont elle se trouvait investie puisque élite de la société on voulait les étudiants, ceux-ci seront se porteront avec un certain succès à la tête de la jeunesse pour la représenter dans son aspiration au changement. Pour être les porte-parole de la jeunesse, encore faut-il que le « groupe » étudiant se constitue en tant que tel, se dote de représentants, de porte-parole. Cette opération n'est ni naturelle, ni spontanée, elle est le résultat de processus de constitution de mouvements, d'organisations.

<sup>24</sup> Romain VILA, *Les relations entre l(es) UNEF et la CGT, méfiance, polarisation, convergence (Mai 68-avril 2006)*, mémoire de master 2 de science politique, Bérout Sophie (dir.), Institut d'Études Politiques de Lyon, année universitaire 2007-2008.

<sup>25</sup> Charte de Grenoble adoptée au congrès de l'UNEF en avril 1946.

LES ÉTUDIANTS EN UNION NATIONALE :  
LA FRANCE DE L'EXCEPTION AU MODÈLE.<sup>26</sup>

Dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle la « jeunesse des écoles » participe des mouvements de contestation politiques. Le « printemps des peuples » des années 1848 connaît une forte participation de ces jeunes intellectuels, Marius, le jeune étudiant républicain sur les barricades dans *Les Misérables* de Victor Hugo en est un des témoignages dont la littérature abonde. Des groupes étudiants se constituent en référence à des courants politiques, républicains, révolutionnaires, socialistes, anarchistes<sup>27</sup>.

Au tournant du siècle dernier, la nouveauté est l'émergence de groupes et associations d'étudiants « en tant que tels », et non selon telle ou telle tendance politique ou confessionnelle. Ces organismes ont pour ambition de s'occuper de la vie et de la représentation des étudiants au sein des établissements. Défendant les « intérêts » des étudiants, auprès des autorités académiques, mais aussi pour défendre et valoriser l'image de l'étudiant auprès du public pour aller à contre-courant de la « mauvaise réputation » (étudiant fauteur de trouble, insouciant, fainéant...). Certes, en remontant à l'université médiévale et de la renaissance, on rencontre dans la plupart des villes universitaires des corps étudiants, dotés de statuts, s'organisant en « Nations » selon leur lieu d'origine<sup>28</sup>, assurant l'entraide mutuelle et parfois, comme à Bologne, élisant le recteur, choisissant les professeurs<sup>29</sup> mais les universités modernes, même en conservant certains aspects de l'héritage médiéval, sont en rupture avec les institutions anciennes. Ces universités modernes « naissent avec les sociétés industrielles »<sup>30</sup>.

En Allemagne, « pays modèle » pour les universités<sup>31</sup>, à la poussée étudiante du XIX<sup>ème</sup> siècle correspondent les *korps*, plutôt aristocratiques et conservateurs et les *Burchenschaften* à la base sociale et géographie plus large, et surtout critiques vis-à-vis des structures politiques<sup>32</sup>. En Italie, *Corda Fratres*, or-

<sup>26</sup> Robi MORDER, « La création d'une union nationale d'étudiants, le cas français, de l'exception au modèle », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 86, « 1907 : une union étudiante est née », Nanterre, 2007.

<sup>27</sup> Par exemple, sur les ESRI, « Yolande Cohen ». in « Entre socialisme et nationalisme : les mouvements étudiants en Europe de 1880 à 1945 », Paris, *Le Mouvement Social*, 1982.

<sup>28</sup> Leo MOULIN, chapitre « Le rendez-vous des Nations », *La vie des étudiants au Moyen-âge*, Paris, Albin-Michel, 1991 p 119 et s.

<sup>29</sup> Christophe CHARLE, Jacques VERGER, *Histoire des universités*, Paris, PUF, 1994, p 13.

<sup>30</sup> *Encyclopedia universalis*, article Universités, cédérom, version 4, 1998.

<sup>31</sup> Michel DEVEZE, *Histoire contemporaine des universités*, Paris, SEDEIS, 1976, p. 22.

<sup>32</sup> Gilbert GILLOT, « Les corporations étudiantes, un corporatisme plein d'avenir (Allemagne, Autriche, 1880-1914, in *Le mouvement social* n° 120, septembre 1982.



ganisation étudiante fondée sur le modèle conspiratif des *carbonari*, et les associations *goliardica* s'inscrivant dans une vieille tradition folklorique, a forte volonté d'autonomie locale et « apolitique » font l'objet d'attaques et de tentatives de mise au pas de la part du fascisme. Le passage à la clandestinité de ces associations traditionnelles contribue à leur politisation relative<sup>33</sup>. En Grande Bretagne, c'est d'abord à Edinbourg, en Ecosse, dans une université à recrutement plus populaire que celles d'Angleterre, que sont fondées des sociétés d'étudiants qui, dès 1884, s'allient et forment le SRC (Student representative council). En Angleterre même, c'est dans le cadre des nouvelles institutions se développant hors d'Oxford et Cambridge que naissent des organes de représentation étudiante, comme à Manchester, ou Liverpool<sup>34</sup>. En Belgique, un Cercle industriel des étudiants de l'école polytechnique est créé à Louvain en 1872, en 1873 c'est l'union des étudiants catholiques de Liège, à l'ULB (Bruxelles) c'est au tour des étudiants en science de se regrouper au sein d'un cercle en 1888. Au Canada, à Montréal, c'est au tournant du siècle également que se constituent dans chacune des universités des associations générales qui se dotent de journaux étudiants<sup>35</sup>. A l'université de Mc Gill, la *Student society* se forme en 1908, à l'université de Laval, le journal – lancé en 1895 – précède l'association qui naît en 1913. Aux USA, ce n'est pas la forme d'associations qui prévaut : « rien aux Etats-Unis qui ressemble aux mouvements Jeune Europe ou aux Burchenschaften »<sup>36</sup>. Dans le fort développement des collèges et universités américaines au modèle plus pragmatique, et préfigurant l'université de masse à vocation plus « utilitaire », la participation étudiante prend la forme d'élections aux *students government*, ou *senate*<sup>37</sup>.

La situation française connaît aussi un développement de ces associations, mais dans un contexte spécifique. Contrairement aux autres systèmes d'enseignement supérieur qui juxtaposent d'anciennes facultés – parfois confessionnelles, privées – avec leurs traditions, et des universités plus récentes, publiques, la Révolution de 1789 a balayé les anciennes corporations, et donc les anciennes facultés. La reconstruction de l'Université à partir de la France napoléonienne

<sup>33</sup> Gateano QUAGLIARELLO, *Studenti e politica*, Rome, Lacaïta editore, 1987.

<sup>34</sup> Eric ASHBY, Mary ANDERSON, *The rise of the student estate in Great Britain*, Londres, Macmillan and Co Ltd, 1970.

<sup>35</sup> Karine HÉBERT, *Impatient d'être soi-même, les étudiants montréalais, 1895-1960*, Québec, Presses universitaires du Québec, 2008.

<sup>36</sup> Joël COLTON, « Youth and youth movements 1800 to present », in *La jeunesse et ses mouvements*, Paris, Ed; CNRS, 1992, p. 356.

<sup>37</sup> Alain TOURAINE, *Université et société aux Etats-Unis*, Paris, Le Seuil, 1972, p. 43.

se fait sur un même modèle dans un Etat fortement centralisé, laissant peu de place à la parole étudiante. La défiance vis-à-vis de la jeunesse des écoles se traduit dans l'interdiction de former des associations étudiantes sans l'accord des autorités et leur interdisait d'agir ou d'écrire en nom collectif<sup>38</sup>. En 1883, un décret est préparé par une consultation des facultés. Il ne mentionne plus d'interdiction, « il était temps pour les étudiants d'être soumis aux mêmes lois que les autres citoyens »<sup>39</sup>. La Troisième République encourage la formation d'associations d'étudiantes. La première association est celle de Nancy, en 1877, formée par des anciens étudiants strasbourgeois, des « optants » ayant refusé par patriotisme de rester dans une Alsace annexée à l'Allemagne depuis la défaite française de 1870. En 1891, quand l'association générale des étudiants de Paris est reconnue « établissement d'utilité publique », toutes les villes universitaires de France sont dotées d'AGE, reconnues par les recteurs, les préfets, éditant des journaux. Elles sont subventionnées par les mairies et des mécènes (souvent des notables, anciens étudiants eux-mêmes) ce qui leur permet de posséder en centre ville des immeubles, avec salles de lecture, de sports, de détente, de « fumoirs », organisant des conférences<sup>40</sup>.

La constitution de ces groupements, associations doit beaucoup à la circulation des informations, et aux voyages d'étudiants, dans le cadre des échanges universitaires. Cette mobilité étudiante remonte au moyen-âge. Certes, elle ne touche pas la majorité des étudiants de l'université moderne, mais ceux qui voyagent rencontrent des expériences, qu'ils font connaître à leur retour. Modèles dont on s'inspire, qui influencent, qu'on adapte à la réalité locale, sont explicitement présents. Ainsi, l'étudiant écossais Bell, avait étudié en Allemagne en 1882 et 1883 et avait découvert à Strasbourg le Studenten Ausschuss, qu'il prend explicitement comme modèle. Bell est en 1884 le premier président du SRC d'Edinbourg. C'est le professeur Ramsay Muyr qui avait fait ses études en Ecosse, est l'instigateur de la fondation d'un SRC à Liverpool en Angleterre. A Montréal, dans le journal L'Etudiant, les rédacteurs citent la presse étudiante française. A l'occasion des 800 ans de l'université de Bologne, la délégation des étudiants parisiens découvre le couvre-chef distinctifs des étu-

<sup>38</sup> Ordonnances des 5 et 8 juillet 1820.

<sup>39</sup> John BURNEY, *Toulouse et son université, Facultés et étudiants dans la France provinciale du XIXème siècle*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989, p. 245-246.

<sup>40</sup> Alain MONCHABLON, « La naissance des AGE et la constitution de l'UNEF », in *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 3, 1998. Pierre MOULINIER, « La belle époque des carabins et des potards : pré-histoire du syndicalisme étudiant ? », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 86, 2007.

dians bolonnais qui va devenir la « faluche », sorte de béret permettant d'identifier l'étudiant dans la ville. Les Français le préfèrent à l'uniforme de type militaire et prussien des étudiants allemands. En effet, le « modèle » peut être aussi bien attractif que répulsif. Le modèle pragmatique et utilitariste des USA est critiqué par des étudiants montréalais attachés à un modèle d'université plus généraliste. En France, les dirigeants étudiants – malgré les influences allemandes – tiennent à se distinguer d'un modèle corporatiste. « Ils n'avaient pas des maisons de l'étudiant les boches. Ils formaient des clans par écoles et par castes » alors qu'en France les AGE affirment grouper « tous les étudiants d'une ville sans distinction de facultés ou d'écoles, en une famille unie »<sup>41</sup>.

La France va jouer ce rôle de modèle dans la structuration d'organisations nationales étudiantes. Elle est la première à doter d'une union nationale. La centralisation de l'Etat français favorise le mouvement de fédération des associations. Contrairement aux autres pays décentralisés ou de type fédéral, le poids de l'Etat est prépondérant sur la vie de l'université en France. Tant qu'il s'agissait pour les associations d'étudiants d'organiser des soirées, des bals, des conférences, le dialogue avec les recteurs ou les municipalités étaient utiles. Quand il s'agit en revanche de discuter de l'organisation des études, des diplômes, des bourses des étudiants, le seul organe compétent est le gouvernement, et plus précisément le ministre chargé de l'enseignement supérieur. Donner une seule voix nationale aux diverses associations, présenter un interlocuteur unique aux pouvoirs publics devient alors une nécessité institutionnelle. C'est dans ces conditions que les associations françaises présentes à l'exposition internationale de Marseille en 1906, à l'occasion d'une rencontre internationale d'étudiants, décident de convoquer un congrès à Lille en 1907. Paradoxalement, l'échec du projet d'internationale étudiante qui était à l'ordre du jour à Marseille est à l'origine immédiate de la création de l'Union nationale des associations d'étudiants de France à Lille en mai 1907<sup>42</sup>. L'UNEF va dès lors développer une politique de « représentation des intérêts » d'un groupe social, les étudiants, ce qui la situe dans une logique de type syndicale.

Comment, et pourquoi, ce « modèle » d'union nationale d'étudiants est-il adopté dans les autres pays aux systèmes universitaires, politiques bien différents ?

<sup>41</sup> *Fêtes universitaires du VIII<sup>ème</sup> congrès national et interallié de l'Union nationale des associations d'étudiants*, Strasbourg, 1919, Archives AFGES, Strasbourg..., p 55.

<sup>42</sup> Alain MONCHABLON, « La fondation de l'UNEF en 1907 », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 86, 2007.

Ce sont les exigences de construction d'une organisation internationale étudiante aux lendemains des deux guerres mondiales qui expliquent l'adoption du modèle « une union nationale d'étudiants par pays ». Au lendemain de la Grande Guerre, c'est du camp des vainqueurs qu'est lancée la CIE, d'abord confédération interalliées vite renommée confédération internationale des étudiantes<sup>43</sup>. En 1919, dans Strasbourg redevenue française, le congrès de l'UNEF est l'occasion de fonder, en présence de nombreuses délégations étrangères, la CIE. Pour que chaque Etat soit représenté dans cette sorte de SDN (Société des nations) étudiante, il faut que les différentes associations d'un même pays se fédèrent. C'est ainsi pour pouvoir participer à la CIE que les britanniques forment le NUSS, National union of school students. La CIE ayant, comme son homologue la SDN ses limites – internationale essentiellement européenne, sans les USA ni les soviétiques, et fait faillite en 1939, c'est une sorte d'ONU étudiante qui est formée à partir de la rencontre étudiante de Prague en 1945. C'est dans cette même ville qu'est fondée l'UIE, Union internationale des étudiants<sup>44</sup>, en novembre 1946, avec les organisations étudiantes des cinq continents. Si l'UNEF n'a plus sa puissance d'avant-guerre, elle n'en impose pas moins la référence « union nationale d'étudiants » à vocation de défense des intérêts estudiantins. C'est ainsi, pour pouvoir participer à l'UIE, que les observateurs de différents groupes nord-américains présents à Prague en 1946 constituent, à leur retour, la National Students Association, l'USNSA, à laquelle adhèrent la plupart des *students government*.

L'on est ainsi passé de la circulation des expériences, des informations, des influences, de l'adaptation locale des différents modèles, à des rapports plus formalisés, organisés en un système de relations internationales étudiantes.

#### MOUVEMENTS ETUDIANTS : AUTONOMIES ET DEPENDANCES ?

Nous avons vu que la constitution des associations générales est appuyée par les autorités, en tout état de cause considérées avec bienveillance. Les classes dominantes n'ont évidemment pas le même degré de confiance dans l'orga-

<sup>43</sup>Stéphane MERCERON, « L'UNEF à la tête de la Confédération internationale des étudiants » ; Alain Monchablon, « La Confédération internationale des étudiants », in *Les Cahiers du Germe*, spécial « internationales étudiantes », n° 2, 1997.

<sup>44</sup>Roland DEMARCY, *L'Union internationale des étudiants, des origines à nos jours*, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle d'Histoire des relations internationales, Paris 3, 1978. Didier Fischer, « L'UNEF et les relations internationales étudiantes », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps* n° 86, 2007.

nisation des classes travailleuses en syndicats<sup>45</sup>. Là, même si une partie des gouvernants fait le pari de la « légalisation de la classe ouvrière »<sup>46</sup> pour mieux l'intégrer, le patronat ne facilite pas la tâche aux organisations ouvrières. En revanche, dans les facultés, les autorités académiques comme les enseignants, malgré certaines réticences, pensent que les étudiants font partie de la « communauté universitaire ». A condition de ne pas s'ingérer dans la gestion des facultés, les associations étudiantes en autogérant les activités culturelles, sociales font œuvre de formation, d'apprentissage des responsabilités alors que leurs adhérents ont comme avenir l'exercice de responsabilités politiques, administratives, professionnelles. En 1948, les députés – de la gauche à la droite – confient aux étudiants le soin de gérer leur propre régime de sécurité sociale par une mutuelle entièrement étudiante<sup>47</sup>. Pour comprendre ce pari, il faut rappeler que les étudiants sont pour une bonne part des mineurs, l'âge de la majorité étant jusqu'en 1974 à 21 ans. On n'imagine pas les mêmes députés accorder la même confiance aux jeunes travailleurs, ni même aux lycéens. En 1955, la « cogestion des œuvres » (restaurants universitaires, logements) se traduit par des conseils dans lesquels la moitié des sièges est attribuée aux étudiants. Plus précisément, c'est l'UNEF au niveau national, ses AGE au niveau local, qui désignent en leur sein les représentants étudiants.

Mais la dynamique des associations, surtout quand elles sont fédérées à l'échelle nationale, est une dynamique revendicative. La déception des promoteurs universitaires de l'associationnisme étudiante est grande quand ils constatent que les AGE et leur union nationale s'occupent de revendiquer des améliorations des conditions de vie et d'études, ou d'organiser des événements festifs, monômes joyeux, farces traditionnelles, de réclamer des moyens et subventions, au lieu de participer à la communauté universitaire.

L'Etat accorde des droits à cette union considérée comme un « syndicat unique » de la classe étudiante<sup>48</sup>. Jean Zay, ministre du gouvernement du Front populaire, crée en 1936 le CSO (Comité supérieur des œuvres en faveur des étudiants), y intègre l'UNEF<sup>49</sup>. C'est une reconnaissance de l'UNEF

<sup>45</sup> Dossier « La construction du syndicalisme », revue *Génèses* n° 3, 1991.

<sup>46</sup> Bernard EDELMAN, *La légalisation de la classe ouvrière*, Paris, Christian Bourgois, 1978.

<sup>47</sup> Jacques Antoine GAU, *Le régime de sécurité sociale des étudiants*, Paris, LGDJ, 1962 ; Robi MORDER, « Eléments pour une histoire politique de la Mutuelle nationale des étudiants de France », in *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 4, 2003/2004.

<sup>48</sup> Selon le journal *Le Figaro* en avril 1956, cité par Alain Monchablon dans *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983.

comme unique interlocuteur étudiant, ce qui vaut reconnaissance officielle dans un champ étudiant qui connaît également une structuration plus complexe avec des organisations politiques, politico-syndicales comme l'UFE (Union fédérale des étudiants)<sup>50</sup>, ou confessionnelles comme la FFEC (Fédération française des étudiants catholiques)<sup>51</sup>. Le bureau de l'UNEF dans le même temps voit son autorité renforcée auprès des associations locales par cette reconnaissance étatique<sup>52</sup>.

La dynamique de l'autonomie étudiante est toutefois limitée dans un premier temps. Les AGE et l'UNEF font leur les valeurs de la République. Sous couvert « d'apolitisme », ces associations se situent « sur le terrain de la République »<sup>53</sup>. En se restreignant aux « Facultés d'Etat » et n'accueillant donc pas dans un premier temps les étudiants des facultés catholiques, les AGE et l'UNEF défendent la laïcité républicaine contre l'Eglise. Les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat sont encore proches en ce premier tiers du XXème siècle. En condamnant l'action de l'AGE de Paris en 1929/1930 pour ses actions opposées au gouvernement, le bureau de l'UNEF donne des gages au ministre face à une association influencée par les monarchistes de l'Action Française<sup>54</sup>. Si sous l'occupation et le régime de Vichy l'UNEF n'a pas été collaborationniste, elle n'a pas été résistante, malgré la présence en son sein, y compris parmi les responsables, de nombreux résistants<sup>55</sup>. Sous couvert d'apolitisme, elle refuse de prendre position officielle, ce qui revient à cautionner l'ordre établi. Même à la Libération, le charte adoptée par les congressistes de Grenoble en 1946 concorde avec les valeurs consacrées dans le préambule de la Constitution de la IVème République<sup>56</sup>. Ainsi, l'UNEF fait sienne, avec une inter-

<sup>49</sup>Stéphane MERCERON, « La naissance des œuvres », in *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 4, 1999. Cécile HOCHARD, « Les œuvres universitaires, du comité supérieur des œuvres au Centre national des œuvres universitaires et scolaires », in *Cent ans de mouvements étudiants*, op. cit. Cécile Hochard, « Les œuvres universitaires, cinquante ans d'histoire, un exemple local, le CROUS de Reims » et Isabelle ARISTIDE, « Le CROUS de Paris, des origines à 1960 », in *Les Cahiers du Germe*, n° 26, 2006.

<sup>50</sup>Jacques VARIN, « L'Union fédérale des étudiants », in *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 4, 1999.

<sup>51</sup>Davic COLON, « Les étudiants catholiques sur le terrain syndical, la FFEC et l'UNEF, de 1929 à 1949 », in *Les Cahiers du Germe*, n° 27, 2008 ; « Face aux églises, un siècle d'organisation d'étudiants chrétiens », in *Cent ans de mouvements étudiants* (op. cit.)

<sup>52</sup>Stéphane MERCERON, *L'UNEF des années 1930, une organisation étudiante en son temps*, Maîtrise d'histoire, Pascal Ory (dir.), Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines, 1996.

<sup>53</sup>*L'Université de Paris*, journal de l'AGE de Paris, juin 1893.

<sup>54</sup>Congrès de l'UNEF 1929 et 1930, BDIC, Fonds UNEF, 4° delta 1151/1920 et 1151/1930.

<sup>55</sup>Dossier « L'UNEF, les étudiants pendant la guerre de 1939-1945 et sous l'occupation, attentismes, collaborations et résistances », *Les Cahiers du Germe* n° 25,, 2005. Claude Singer, *L'université libérée, l'université épurée*, Paris, Les Belles lettres, 1997.

prétation progressiste, le rapport entre métropole et colonies au sein de l'Union française. La décolonisation ne rime pas encore avec indépendance.

Au cours des années 1950, comme dans les années 1930, les subventions gouvernementales à l'union étudiante proviennent pour partie du ministère de l'Éducation nationale, et pour l'autre du ministère des Affaires étrangères. La présence de l'UNEF au sein de la CIE, puis de l'UIE, dans les grandes rencontres internationales contribue en effet au rayonnement culturel de la France. Et des archives, comme des entretiens menés avec des anciens responsables, l'attribution des subventions n'était soumise à aucune condition, aucune consigne pour les réunions internationales. Il n'y en avait pas besoin.

Quand à la politique universitaire, là aussi l'UNEF et les gouvernements partagent les mêmes options : augmentation du nombre d'étudiants, démocratisation de l'accès aux études supérieures, constructions universitaires, aides sociales. L'UNEF joue son rôle d'aiguillon, lançant des appels à manifestations, voire à grèves, non pour s'opposer sur le fond aux politiques gouvernementales, mais pour accélérer les processus, face aux réticences qui sont souvent celles des ministres des finances attachés à ne pas trop dépenser.

L'autonomie, l'attachement à leur indépendance des associations et union étudiantes est bien réelle. D'abord, les organisations étudiantes, leurs organismes, sont constitués d'étudiants, ce qui les distingue des « mouvements de jeunesse » et d'éducation populaire, dirigés par des adultes, et que l'on peut qualifier plutôt de « mouvements **pour** les jeunes » que de mouvements de jeunes.

A l'échelle internationale, ceux qui en 1945 à Londres créent la FMJD (Fédération mondiale de la jeunesse démocratique), influencée de plus en plus par le « camp soviétique » sont contraints d'accorder aux étudiants leur autonomie. Les Français principalement, avec d'autres unions, obtiennent que l'Union internationale des étudiants soit une organisation indépendante, pas une « section étudiante » de la FMJD. Les prises de position de la FMJD et de l'UIE ne seront d'ailleurs pas identiques, et les témoignages attestent de cette autonomie plus importante laissée aux étudiants par Moscou<sup>57</sup>.

Les « tutelles » adultes, quand il y en a, sont indirectes. Pour les groupements politiques ou confessionnels d'étudiants, il y a bien sûr l'influence des

<sup>56</sup> Alain MONCHABLON, « L'UNEF, un mouvement typique de la Quatrième République », in *Historiens et Géographes* n° 358, 1997.

<sup>57</sup> Témoignages de Paul Bouchet, Jiri Pelikan, Pierre Rostini dans *Les Cahiers du Germe* spécial n°2 « Les internationales étudiantes », 1997.



partis et églises de référence, ce qui n'empêche aucunement les contestations et les dynamiques centrifuges : l'année 1956<sup>58</sup>, comme l'année 1965<sup>59</sup> sont des moments de ruptures chez les étudiants socialistes, communistes, catholiques et protestants qui constituent parfois de nouvelles organisations.

Quant aux associations d'étudiants « en tant que tels », malgré les risques de perte de subventions et d'appui des autorités, le choix de l'autonomie prime. Même en 1940-1943, malgré sa « neutralité » plus ou moins bienveillante vis-à-vis du gouvernement de Vichy, l'UNEF s'oppose au projet de « corporation des étudiants » qui l'aurait dissoute dans une corporation à adhésion obligatoire, avec des dirigeants non étudiants (recteurs, « anciens » étudiants). A la Libération, tout en affirmant son appartenance au mouvement syndical, l'UNEF ne se fonde pas en section étudiante de la CGT alors unifiée, mais conserve son caractère d'organisation étudiante indépendante<sup>60</sup>.

En 1961, pour « punir » l'UNEF de ses prises de position opposées à la politique gouvernementale en Algérie<sup>61</sup>, le gouvernement De Gaulle décide de supprimer la subvention de l'UNEF, encourage une minorité scissionniste plutôt pro-gouvernementale, la FNEF, la reconnaît en lui attribuant des sièges aux œuvres, sièges enlevés à l'UNEF. Le syndicat étudiant ouvre alors une souscription publique et – désireuse de conserver son indépendance vis-à-vis également des confédérations syndicales de salariés – n'accepte qu'un dixième du don que la CGT était prête à lui faire<sup>62</sup>.

La rupture UNEF/gouvernement de 1958 a des conséquences importantes, puisqu'elle entame une dynamique qui ne va plus cesser de scissions, un polycentrisme de la représentation, que Mai 1968 accélère. Il convient de noter, pour comprendre cette forme de « politisation », que si 1968 à l'échelle mondiale – USA, Amérique latine, Mexique, Allemagne, Pologne, Grande Bretagne –, connaît des mobilisations de jeunes et d'étudiants, en France cette crise déborde largement du cadre universitaire pour déboucher sur la grève générale de salariés la plus importante du XX<sup>e</sup> siècle et sur une véritable crise

<sup>58</sup> En 1956, ce sont les affaires internationales qui percutent ces organisations avec Suez, la guerre d'Algérie, la Hongrie

<sup>59</sup> Les crises de 1965 expriment plutôt les évolutions de la jeunesse dans la société française et occidentale. Voir Robi Morder, « Années 1960, crises des jeunes, mutations de la jeunesse », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, avril-juin 2004

<sup>60</sup> Robi MORDER, « 1946, Naissance ou refondation ? », *Naissance d'un syndicalisme étudiant*, op. Cit.

<sup>61</sup> Jean-Yves SABOT, *Le syndicalisme étudiant et la Guerre d'Algérie*, Paris, l'Harmattan, 1995 ; Eithan ORKIBI, *Les étudiants de France et la guerre d'Algérie, identité et expression collective de l'UNEF*, Paris, Syllepse, 2012.

<sup>62</sup> Témoignage Jean-Jacques Hocquard, in, *Naissance d'un syndicalisme étudiant* (op. cit.).



politique<sup>63</sup>. Dès lors, l'étudiant comme « plaque sensible de la société » occupe à nouveau, comme en 1948, une place d'acteur sur la scène politique et sociale, débordant le cadre universitaire.

Dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle, coexistent plusieurs unions étudiantes à vocation représentative au faible nombre d'adhérents<sup>64</sup>, des organisations politiques d'étudiants, des comités locaux, des conseils de grève et coordinations plus conjoncturelles.

Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, malgré une forte participation étudiante à des associations à vocation généraliste, seule une petite minorité adhère aux organisations « d'étudiants en tant que tels », à vocation représentative.<sup>65</sup>

#### LES MOUVEMENTS ETUDIANTS DANS LA MASSIFICATION SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

A partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, empruntant un mouvement déjà entamé par les Etats-Unis avant-guerre, l'enseignement supérieur entre dans l'ère de la massification qui touche l'ensemble des pays développés d'abord, ainsi que le « tiers-monde ». En France, on passe ainsi de 140 000 étudiants à la Libération, à 500 000 en 1968, le million est dépassé en 1980, et autour de l'an 2000 le cap des deux millions est dépassé. Ces vagues ne représentent pas uniquement un saut quantitatif mais transforment la qualité de nombre de données objectives, et ont des conséquences sur les rapports entre les étudiants et la société, comme sur les revendications et les formes d'organisation des mouvements étudiants<sup>66</sup>.

Ainsi, les étudiants qui constituaient de par leur faible nombre un groupe

<sup>63</sup> Jean-Philippe LEGOIS, Alain MONCHABLON, Robi MORDER, « Le mouvement étudiant et l'université, entre réforme et révolution », in, G. Dreyfus-Armand, R. Frank, F. Levy, M. Zancharini-Fournel, *Les années 68, le temps de la contestation*, Paris-Bruxelles, IHTP Complexe, 2000. Jean-Philippe Legois, Mai 68, « grand soir » d'un syndicalisme révolutionnaire étudiant », in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, N° 74, avril-juin 2004, « Mémoires étudiantes, mémoires courtes ? », in *Informations sociales* n° 99, 2002 ; « Mots, langue vivante et morte : le mouvement étudiant », in G. Dreyfus-Armand (coord), *Les années 68, un monde en mouvement*, Paris, BDIC-Syllepse, 2008.

<sup>64</sup> En 1961, « l'UNEF des 100 000 étudiants » regroupe la moitié des étudiants, en 1970 on peut compter de manière optimiste 50 000 adhérents – pour 600 000 étudiants – aux différents mouvements existant dans les facultés.

<sup>65</sup> Thierry COME, Robi MORDER (coord), *Les engagements des étudiants, formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, rapport, Paris, OVE, 2009.

<sup>66</sup> Nicourd SANDRINE, « S'engager dans un mouvement étudiant, les conditions d'une socialisation-politique », Rencontres « Jeunes et sociétés autour de la Méditerranée », Marseille, octobre 2007.

à part dans la société, considérés comme future élite ou avant-garde intellectuelle, perdent de leur prestige en perdant de leur rareté. La construction d'une identité collective s'en trouve affectée<sup>67</sup> d'autant que ce qui contribuait à sa définition, l'organisation syndicale, s'est dispersée avec les scissions. Le mouvement, et la mémoire étudiante, sont émiettés<sup>68</sup>.

L'augmentation du nombre de diplômés s'effectue à un rythme supérieur au nombre de postes de haute qualification à pourvoir. Ce qu'on appelle « dévalorisation », ou « inflation » des diplômes, indépendamment de la qualité de leurs contenus, provoque une « frustration relative »<sup>69</sup>. Dans les années 1930, la dénonciation du déclassement de ce que « de prolétariat intellectuel » émerge aux côtés des thématiques liées à « l'étudiant pauvre »<sup>70</sup>.

La révolte étudiante des années 1968 trouve là une de ses causes : les études ne mènent plus aux mêmes carrières que celles de la génération précédente, l'ascension sociale des couches nouvelles qui accèdent à l'enseignement supérieur est bien réelle, mais n'atteint pas le niveau attendu. Ils ne fournissent plus uniquement l'encadrement supérieur de la nation, mais de plus en plus des cadres moyens, techniciens, employés qualifiés.

Si le « ghetto étudiant »<sup>71</sup> s'ouvre, le rapport de la masse étudiante à l'Université est considéré comme plus « utilitariste ». Ceci constituerait une nouveauté. Or, il s'agit – à une échelle bien plus importante eu égard au nombre engagé dans des études – des phénomènes déjà connus affectant les « primo entrants » à l'université, issus de couches plus modestes, populaires.

Face à ce questions, les réponses divergent au sein même des mouvements étudiants. Dans les années 1930, face à « l'encombrement des carrières », au « chômage intellectuel » les associations d'étudiants chez les juristes ou les carabins<sup>72</sup> plutôt politiquement conservateurs, réclament la clôture, c'est-à-dire une sélection, de manière à conserver un faible nombre d'étudiants assurés d'obtenir une situation d'avocat ou de médecin. Le public concerné, auquel il faudrait restreindre l'accès, est socialement, ou nationalement, et même ethniquement visé. Dans

<sup>67</sup> Erlich VALÉRIE, *Les nouveaux étudiants, un groupe social en mutation*, Paris, Armand Colin, 1998. Morder Robi, « La construction sociale de l'étudiant, le rôle des associations étudiantes », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

<sup>68</sup> Claudie WEILL, Yolande COHEN, « Le mouvement étudiant, une histoire en miettes », *Le mouvement social* n° 120, 1982.

<sup>69</sup> Raymond BOUDON, *Effet pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977. Voir le chapitre V, « la logique de la frustration relative ».

<sup>70</sup> Didier FISCHER, « L'UNEF de l'entre-deux-guerres », *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 3, 1998.

<sup>71</sup> Nicole DE MAUPEOU-ABBOUD, *L'ouverture du ghetto étudiant*, Paris, Anthropos 1974.

<sup>72</sup> Etudiants en médecine

les facultés de droit, il s'agit des « capacitaires », non bacheliers issus de couches moins privilégiées, auxquelles le ministère veut donner le même droit d'accès en faculté qu'aux bacheliers. « L'Office » du droit de l'UNEF mène une agitation ferme en 1932 pour s'y opposer. En médecine, c'est l'étudiant étranger, le plus fréquemment réfugié d'Allemagne (en l'occurrence les Juifs) qui est l'objet de cet ostracisme. En revanche, dans les facultés de lettres et de sciences, aux effectifs de plus en plus nombreux, aux devenir professionnels moins spécialement déterminés, les revendications sont plus ouvertes, orientées vers un meilleur accueil, de meilleures conditions de travail. On évoque déjà, au delà des bourses, une rémunération de l'étudiant qui va devenir un thème important de l'UNEF d'après-guerre, sous les dénominations de « salaire étudiant » ou « d'allocation d'études ».

L'examen comparé de la charte de Grenoble de l'UNEF et des textes de la FNEF permet de saisir ces deux visions différentes de l'étudiant dans la société. Pour la Charte, l'étudiant est déjà un « travailleur intellectuel », partie prenante du monde du travail, ayant des droits et des devoirs ; pour la FNEF, l'étudiant est un « futur cadre de la nation qui a conscience d'en représenter l'espoir et l'avenir »<sup>73</sup>. Comme la majorité du monde étudiant est de plus en plus celle des facultés de lettres et de sciences humaines, c'est la tonalité de ses préoccupations, de ses revendications qui symbolise celle du groupe étudiant tout entier.

Dans cette université de masse, les conditions d'action et d'organisation des associations se trouve modifiée. Dans une ville universitaire moyenne des années 1930 ou du début des années 1950, les effectifs sont faibles. Chacun peut se connaître dans une faculté, l'AGE est un lieu de sociabilité<sup>74</sup>, de vie, où l'on trouve aussi bien des services que l'accès aux autorités académiques pour résoudre des problèmes, où l'on discute ferme<sup>75</sup>. La massification transforme les relations entre ceux qui s'affirment représentants, et les représentés, surtout quand lesdits représentants ne sont plus reconnus par le gouvernement. Paradoxalement, le nombre d'adhérents décroît alors que le nombre d'étudiants augmente<sup>76</sup>.

Le répertoire d'action collective lui-même change<sup>77</sup>. Là où l'AGE et

<sup>73</sup> Cité dans *Les sources du syndicalisme étudiant*, p. 355. Il s'agit en fait de la reproduction par l'UNEF de la thèse de Alain Schiffres, *Aspects politiques du syndicalisme étudiant*, thèse IEP, Paris, 1963.

<sup>74</sup> Paul GERBOD, « La sociabilité étudiante depuis 1870 », *Revue Française de Pédagogie* n° 53, 1980.

<sup>75</sup> Nathalie LUYCKX, *Le corporatif et le syndical à l'AGEL-UNEF dans les années 1950 (ruptures symboliques et mise en formes du passé)*, Mémoire sciences politiques, (D. Barbet dir.) IEP Lyon 2 1997.

<sup>76</sup> Didier FISCHER, « Les étudiants dans les années 1960 ou la naissance d'un nouveau monde », in Louis Gruel, Olivier Galland, Guillaume Houzel (dir), *Les étudiants en France, Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, PU de Rennes, 2009.

l'UNEF pouvaient donner des mots d'ordre de grève, et ce dès l'entre-deux guerres, ou de manifestations, de plus en plus l'action syndicale classique est supplantée par des éléments de démocratie directe. Assemblées générales, comités d'action, de coordination élus directement par la base<sup>78</sup>. La « coordination » s'impose comme instrument lors des grandes mobilisations lycéennes ou étudiantes<sup>79</sup>, « affaire Guiot » en 1971, « DEUG » et « Loi Debré » en 1973, « réforme du deuxième cycle » en 1976, « réforme Devaquet » en 1986, mouvement contre le « contrat première embauche » en 2006, mouvements contre la réforme dite LRU (« Liberté et responsabilité des universités ») après 2007. Les changements institutionnels, avec « l'autonomie » des universités, modifie les conditions de l'action collective<sup>80</sup>, les transmissions de mémoire prennent de nouveaux chemins<sup>81</sup>.

D'un autre côté, là où l'institution elle-même reconnaît enfin la participation des étudiants dans les conseils des universités, comme avec la Loi Faure en 1968. Il s'agit de délégués élus par tous les étudiants, et non de représentants désignés par les AGE et l'UNEF. Il en va de même pour les œuvres, quand en 1975 la représentation étudiante est elle aussi le résultat du suffrage direct là où vingt ans auparavant les représentants étaient désignés par le seul « syndicat unique ».

Le passage de proportions de plus en plus importantes d'une classe d'âge dans les études supérieures a des conséquences sur les transformations de la société. Bien évidemment, les évolutions sont notables dans la qualification et l'élévation du niveau de la main d'œuvre. Les métiers, tant du tertiaire, qu'industriels eux-mêmes, ont une part de qualifiés qui augmente, avec la croissance de la proportion des diplômés. Ces évolutions affectent non seulement l'exer-

<sup>77</sup> Robi MORDER, « Les répertoires d'action collectifs étudiants », *Les Cahiers du Germe*, spécial n° 4, 2003.

<sup>78</sup> Jean-Philippe LEGOIS, *Critique de l'université et université critique, mouvements de réforme et mouvements de contestation dans les facultés littéraires et scientifiques de l'Université de Paris, 1956-1976*, mémoire de DEA d'histoire, Paris 1, 1996 ; « L'autogestion universitaire en mai et juin 1968, portée et limite, discours et pratique », in Frank GEORGI (dir.), *Autogestion, la dernière utopie*, Paris, publications de la Sorbonne, 2003.

<sup>79</sup> Didier LESCHI, *Un aspect particulier des mobilisations : les coordinations, étude comparée du phénomène des coordinations*, mémoire de DEA de politique comparée, Paris 10 Nanterre, 1989 ; « Les coordinations, filles des années 1968 », *Clio*, n° 3, 1996.

<sup>80</sup> Robi MORDER, Emmanuel PORTE, « Mouvements étudiants concurrentiels dans un monde étudiant multipolaire face à une décentralisation des réformes. », colloque du RESUP *Regards croisés sur la question étudiante : parcours, diplômés et insertion*, Bordeaux 2, 8 et 9 juin 2006.

<sup>81</sup> Emmanuel PORTE, *Mouvements étudiants : construction, enjeux et modes de transmission des références collectives. Retour croisé sur les mobilisations de 1986 et de 1995*, mémoire de master 2 en science politique, Sophie Bérout (dir.), Université Lyon 2, 2006.

cice des métiers, mais les rapports au travail. Les aspirations aux responsabilités, à l'autonomie de cette nouvelle main d'œuvre sont à la mesure de la conscience qu'à chaque étudiant rentrant dans l'entreprise de sa propre qualification.

L'expérience collective acquise dans les mouvements, organisations mobilisations étudiantes produit également des effets dans les rapports critiques à la hiérarchie, renouvelle les organisations professionnelles et leurs pratiques.

Une partie des travaux historiens sur les générations et les trajectoires a mis l'accent sur le « renouvellement des élites politiques »<sup>82</sup>, entendues dans un sens restreint (sénateurs, députés, ministres, « leaders » politiques) ou plus larges (élites administratives, culturelles de journalistes, écrivains)<sup>83</sup>. Les médias, à chaque mobilisation de jeunes, ne manquent pas de rappeler les « carrières » réussies des leaders des mobilisations précédentes. La « Succes story » de la « génération 1968 » est de manière récurrente rappelée au travers des trajectoires de 200 à 300 individus, mais il est vrai que ces histoires sont décrites par des écrivains, intellectuels, journalistes qui partagent les propriétés sociales de ceux qu'ils décrivent<sup>84</sup>. La question se pose également pour les générations – nécessairement courtes (on ne reste que quelques années à l'université) – de militants étudiants ultérieures<sup>85</sup>.

Une telle vision est réductrice, ne serait-ce que parce qu'elle sélectionne une infime partie de l'ensemble. Le devenir de quelques dizaines de responsables d'un mouvement qui compte des milliers ou dizaines de milliers de militants est une vue partielle, et partielle. Ces « élites politiques » restreintes sont, dans leur grande majorité, issues de cohortes passées par l'enseignement supérieur, et seule une minorité a eu une expérience politique dans les militantismes étudiants. Quand on examine la composition des cabinets ministériels il apparaît bien que les grandes écoles, comme Sciences-po ou l'École nationale demeurent une voie d'accès plus sûre que l'appartenance à un syndicat étudiant.

Les travaux menés avec le *Maitron*<sup>86</sup>, comme les résultats partiels des en-

<sup>82</sup> Giovanni ORSINA, Gaetano Quagliariello (dir.), *La formazione della classe politica in Europa (1945-1956)*, Rome, Piero Lacaita Editore, 2000.

<sup>83</sup> Jean-François SIRINELLI, *Génération intellectuelle*. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1988.

<sup>84</sup> Hamon et Rotman, auteurs des deux tomes de *Génération*, sont eux-mêmes journalistes, producteurs, ayant été d'anciens militants de 1968.

<sup>85</sup> Nicolas CARBONI, « Le syndicalisme étudiant des années 1970 et 1980 : une antichambre du pouvoir ? », *Siècles*, n° 28, Clermont-Ferrand, 2011. Camilo Argibay, *La MNEF, une école du pouvoir*, master, IEP Lyon, 2005 ; Lucie Bargel, *La socialisation politique dans les syndicats étudiants. Apprentissage des pratiques politiques et des identités de genre*, mémoire de DEA de sciences sociales, Paris, EHESS, 2002.

quêtes menées par le GERME dans les congrès étudiants<sup>87</sup>, fait apparaître ces « élites obscures »<sup>88</sup> qui, dans les sections syndicales, les coopératives, mutuelles, services publics, organisations professionnelles, municipalités continuent une action militante entamée lors de leur scolarité<sup>89</sup>. La pénétration dans le salariat de la scolarisation se traduit dans une proportion croissante d'élus et responsables de sections, comités de base des syndicats, partis, associations, d'anciens lycéens et étudiants, et aussi par l'adoption dans les mouvements sociaux et syndicaux du répertoire d'action inauguré dans les mouvements lycéens et étudiants des « années 1968 » : assemblées générales, coordinations, aspects des manifestations<sup>90</sup>. Là où les leaders étudiants des années 1968 comptaient donner l'exemple de l'extérieur, c'est en vérité par capillarité que se sont opérées lentement, mais profondément, cette influence estudiantine sur le salariat et le mouvement social.

Point de passage des futures élites et cadres de la société hier, ou de plus en plus lieu de formation d'une masse importante du monde du travail et du salariat moderne, l'enseignement supérieur contribue à la transformation de la société. Les compétences acquises au cours de leur scolarité par les collectives étudiantes dans leurs expériences d'action et de mobilisation « extra-scolaires » (hors cursus) méritent en conséquence l'attention de la recherche historique, sociologique, politique. Elles sont fréquemment les symptômes – voire des préfigurations – des changements et mutations profondes en cours dans les autres secteurs de la société.

#### ENCADRE : LE GERME ET LA CITE DES MEMOIRES ETUDIANTES

Le Germe (groupe d'études et de recherches sur les mouvements étudiants) a été formé comme réseau de recherche et de chercheurs en 1995.

Constatant la quasi inexistence de travaux sur les mouvements étudiants

<sup>86</sup> Jean Maitron est l'initiateur du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, devenu *Dictionnaire biographique du mouvement social* édité par les éditions de l'Atelier à Paris.

<sup>87</sup> Emmanuel PORTE, « Les ressorts de l'engagement étudiant », in Thierry Comme, Robi Morder, *Les engagements des étudiants, formes collectives et organisées d'une identité étudiante*, Etat des savoirs, Paris, OVE, 2009.

<sup>88</sup> Bernard PUDAL, « de « l'ancien » au « nouveau » Maitron, *Nouvelles fondations*, 2006/1.

<sup>89</sup> Didier FISCHER, Robi MORDER, « L'UNEF, le mouvement étudiant et le renouvellement des élites politiques en France (1945-1956) », in Giovanni Orsina, Gaetano Quagliariello (dir.), *La formazione della classe politica in Europa (1945-1956)*, Rome, Piero Lacaita Editore, 2000.

<sup>90</sup> Michel DOBRY, « Calcul, concurrence et gestion du sens : quelques réflexions à propos des manifestations étudiantes de novembre-décembre 1986 », in Pierre Favre (dir.), *La manifestation*, Paris, Presses de la FNNSP, 1990.

(le terme « mouvements » englobant les structures organisées durables tels syndicats, associations, mutuelles comme les mobilisations plus ponctuelles : assemblées, comités « ad hoc », coordinations, manifestations) il entend faire de champ un objet légitime de recherche. Alors que la sociologie des étudiants s'est développée, elle demeure restreinte aux conditions de vie et d'études<sup>91</sup> sans prendre en compte l'impact des mobilisations et de l'action collective des mouvements étudiants sur les politiques universitaires, et plus largement sur la société. On ne saurait pourtant – si l'on prend d'autres références – imaginer une sociologie du travail faisant silence sur le syndicalisme ouvrier et salarié. C'est pourtant le sort que l'université réserve encore aujourd'hui à la sociologie des étudiants.

Le GERME offre une première caractéristique, c'est la pluridisciplinarité. Il comporte bien évidemment des historiens, mais aussi des sociologues, des politistes, même des anthropologues ayant produit des travaux sur la sociabilité et le « folklore » étudiants.

Ces chercheurs peuvent aussi bien être des universitaires que des enseignants du secondaire que des chercheurs indépendants sans attache institutionnelle. Le GERME et ses productions (revue annuelle, *Les Cahiers du Germe*, livres édités dans la « collection GERME » aux éditions Syllepse, livres publiés par ses chercheurs), ses initiatives (colloques annuels, séminaires à Sciences-po) sont fréquemment cités comme références et expertises.

Deuxième caractéristique, sa volonté de travailler en prenant en compte, notamment pour l'histoire et la sociologie du temps présent, les témoignages des acteurs, l'apport des « anciens » comme des actuels militants, et celui des archivistes et professionnels de la documentation. Entretenant des relations avec les mouvements étudiants actuels et les associations « d'anciens », en conservant leur distance et recherche d'objectivité scientifiques, les chercheurs du GERME peuvent confronter leurs résultats et questionnements aux acteurs eux-mêmes, qui peuvent susciter, ne serait-ce que par leurs résistances, de nouvelles pistes, de nouvelles questions.

Enfin, le GERME qui est né de la rencontre entre des personnes travaillant sur les archives étudiantes déposées à la BDIC<sup>92</sup>, et sur la prosopographie autour du *Maitron* a accordé dès sa création un intérêt particulier à la collecte

<sup>91</sup> Un Observatoire nationale de la vie étudiante (OVE) fondé en 1989 s'y consacre, mais ne traite des engagements étudiants qu'à la marge.

<sup>92</sup> Jean-Philippe LEGOIS, Robi MORDER, « De la sauvegarde à la valorisation des archives étudiantes, un exemple de coopération thématique », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 100, 2010.



des sources, archives, témoignages, archives de chercheurs. Il soutient ainsi activement aujourd'hui la Cité des mémoires étudiantes, centre d'archives spécifiquement consacré aux étudiants et à leurs mouvements.

#### OUVRAGES GÉNÉRAUX SUR LES MOUVEMENTS ÉTUDIANTS

Nous renvoyons pour des bibliographies bien plus complètes à celles qui figurent en annexe de l'ouvrage collectif et de synthèse du GERME, *Cent ans de mouvements étudiants* (2007), et du rapport *Les engagements des étudiants...* (2009) cités ci-dessous.

Valérie Becquet, *Fondements et dimensions de la participation associative des étudiants à l'Université*, thèse de doctorat de sciences de l'éducation, Caen, 2001.

CNAF, Dossier « Les étudiants », *Informations sociales*, n° 99, 2002.

Thierry Come, Robi Morder (dir.) *Les engagements des étudiants, formes collectives et organisées d'une identité étudiante* (rapport pour l'Observatoire de la vie étudiante), Paris, 2009.

Didier Fischer, *Histoire des étudiants de France*, Paris, Flammarion, 2000.

Louis Gruel, Olivier Galland, Guillaume Houzel (dir.), *Les étudiants en France, Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, PU de Rennes, 2009.

Françoise Hiraux, (dir), *Les engagements étudiants*, Academia Bruylant, Louvain-La-Neuve, 2008.

Gilles Le Beguec, Jean-Philippe Legois, Cédric Meletta, Robi Morder (coord.), « Jeunesses et engagements, d'un mai à l'autre, France, 1936-1968 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 74, 2004.

Jean-Philippe Legois (dir), « Archives et mémoires étudiantes », *Gazette des Archives* n° 193, 2004.

Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord), *Cent ans de mouvements étudiants*, Paris, Syllepse, 2007.

Jean-Philippe Legois, Alain Monchablon, Robi Morder (coord.), « 1907, une union nationale est née », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n° 86, 2007.

Alain Monchablon, *Histoire de l'UNEF*, Paris, PUF, 1983.

Robi Morder, *Naissance d'un Syndicalisme étudiant*, Paris, Syllepse, 2006.

Robi Morder, Caroline Rolland Diamond, *Étudiants du monde en mouvement, migrations, cosmopolitismes et internationales étudiantes*, Paris, Syllepse, 2012.

Pierre Moulinier, *La naissance de l'étudiant moderne*, Paris, Belin, 2002.

Giovanni Orsina, Gaetano Quagliariello (dir.), *La formazione della classe politica*



*in Europa (1945-1956)*, Rome, Piero Lacaita Editore, 2000.

Yolande Cohen, Claudie Weill, Le Mouvement social (dir.), «Entre Socialisme et Nationalisme: les Mouvements Étudiants Européens», *Le Mouvement social* N° 120, juillet-septembre 1982.